



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

programmes

Question écrite n° 71429

Texte de la question

M. Michel Sordi attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur le devoir de mémoire de la France envers les incorporés de force d'Alsace-Lorraine dans l'armée allemande durant la Seconde Guerre mondiale. L'Alsace-Lorraine a connu depuis la guerre de 1870 jusqu'à la Libération de 1945 des années de souffrance, de tiraillement entre la France et l'Allemagne. Alors que les Alsaciens avaient les yeux et le cœur tournés vers la France, la Seconde Guerre mondiale a été vécue comme un douloureux traumatisme. Au mépris de toutes les conventions internationales, le IIIe Reich a enrôlé la jeunesse alsacienne et lorraine dans la Wehrmacht et la Waffen SS. Au total, ce sont 130 000 hommes qui sont partis au combat, résignés, pour préserver leur famille de la répression terrible qui frappait ceux qui ont tenté de s'opposer à l'ordre d'appel. Envoyés en première ligne sur les fronts aux quatre coins de l'Europe, 30 000 enfants de l'Alsace-Lorraine ne reviendront jamais, sans oublier les milliers de blessés marqués au plus profond de leur chair. Pour mesurer l'ampleur de ce désastre, à titre d'exemple, la guerre du Vietnam, qui a traumatisé l'Amérique, a coûté la vie de 57 000 soldats US. Pour rétablir la vérité historique, il lui demande d'étudier la possibilité d'introduire dans les programmes d'histoire relatifs à la Seconde Guerre mondiale un chapitre sur les incorporés de force d'Alsace-Lorraine, afin que les générations futures n'oublient jamais le sacrifice de tous ces hommes, les « malgré-nous ».

Texte de la réponse

À l'école primaire, au collège ou au lycée, l'enseignement de l'histoire a pour finalité, entre autres, de permettre aux élèves d'accéder à une compréhension globale du monde dans lequel ils vivent. Les programmes scolaires établissent des choix autour de temps forts, leurs libellés - thèmes, commentaires, notions sont nécessairement généraux et succincts. C'est ainsi que dans les classes de troisième et de première, la Seconde guerre mondiale est étudiée, en tenant compte de l'âge et du niveau des élèves, au travers des problématiques induites par le thème « 1914-1945 : guerres, démocratie et totalitarisme ». En introduisant le thème « Bilan et mémoires de la Seconde Guerre mondiale », les nouveaux programmes de la classe terminale des séries générales des lycées (mis en application depuis la rentrée 2004) ont permis d'intégrer les développements de l'historiographie la plus récente, plus soucieuse aujourd'hui qu'hier de se pencher sur ce que l'on a pu appeler les oubliés de l'histoire. À cet égard, les commentaires et la bibliographie indicative contenus dans le document d'accompagnement distribué à tous les professeurs à cette occasion, la mise en ligne sur le site du centre régional de documentation pédagogique de Reims de l'important dossier consacré à l'enseignement des deux guerres mondiales et aux mémoires blessées, occultées ou refoulées et en particulier celle des combattants d'Alsace et de Moselle, témoignent de l'effort de réflexion et de formation qui a été entrepris ces dernières années. D'autre part, la direction de l'enseignement scolaire (DESCO) et la direction de la mémoire, du patrimoine et des archives (DMPA) du ministère de la défense ont souhaité intensifier leur coopération et mieux soutenir les projets éducatifs centrés sur la mémoire des conflits contemporains : l'étude des périodes d'annexion, l'analyse des conséquences qu'elles eurent pour les habitants d'Alsace-Lorraine y trouvent une place légitime.

Données clés

Auteur : [M. Michel Sordi](#)

Circonscription : Haut-Rhin (7^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 71429

Rubrique : Enseignement secondaire

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 2 août 2005, page 7503

Réponse publiée le : 11 octobre 2005, page 9492